

Consultation publique sur le contrôle des circulaires afin d'amender le Règlement R.R.V.M. c. D-4

Lettre à la ville de Montréal, 07 octobre 2019

*Consultation publique sur le contrôle des circulaires afin d'amender le Règlement R.R.V.M. c. D-4 dans le but :
de limiter la distribution des circulaires aux seules personnes intéressées à les recevoir (option d'adhésion ou « opt-in ») d'interdire l'usage des sacs de plastique pour la distribution des circulaires d'appliquer fermement ledit règlement en cas d'infraction*

Bonjour,

nous sommes en 2019, une semaine et demi après la marche historique 'EN GREVE POUR LA PLANETE' où près de 500 000 personnes de Montréal et des environs, ont laissé travail, école et voitures de côté, ont investi une journée de leur vie pour dire haut et fort qu'il est temps de se réveiller, de changer nos habitudes, ce changement doit se faire à l'échelle familiale, mais surtout à l'échelle politique, que ce soit municipale, provinciale ou fédérale.

Commençons ici par le local (municipal):

En 2009 j'ai été inspecteur du domaine public. Ce fut un choc de voir qu'on tapait sur les doigts des citoyens ou commerçants sans trop les informer de ce qu'on leur reprochait. Contraventions pour gazons trop long, carrés d'arbres du domaine public qui doivent être entretenus par les propriétaires riverains sinon, contraventions, etc. Mais aucune contravention aux compagnies qui distribuent des publicités.

...

Il y a plusieurs années, des gens de l'Operation Tandem faisaient du porte à porte pour sensibiliser les gens aux signes auxquels faire attention pour ne pas attirer les voleurs, genre faire attention au courrier et à la boîte à lettre.

En tant que citoyenne, j'ai essayé à plusieurs reprises de faire des plaintes pour le logo "pas de publicités" non respecté, pour des publications qui dépassent de ma boîte à lettre, contre Publisac, dont les livreurs lançaient les sacs sur mon balcon, terrasse, dont les contours sont recouverts d'une toile, donc sans voir où ils lançaient les sacs, malgré mon logo: sur ma table (à côté de mon assiette), sur mes plantes (bris) etc... Mon chien aimait bien dormir sur le balcon, mais la journée de la distribution des publisacs, je devais le garder à l'intérieur, puisque qu'il était épileptique, le lanceur imbécile aurait pu frapper le chien et déclencher une crise....

Donc à quoi sert un règlement, s'il n'est pas appliqué et s'il ne protège pas les citoyens.

J'en rajoute, les attaches en plastique qui retiennent les lots de pulisacs, traînent constamment sur la rue, et je m'y suis prise les pieds au abords du trottoir alors que je m'appretait a traverser la rue, je me suis retrouvée de tout mon long au sol, dans le rue, heureusement aucune voiture n'y circulait, je ne serais probablement pas en train d'ecrire en ce moment.

Règlement sur la distribution d'articles publicitaires (R.R.V.M.

c. D-4) en vigueur depuis 1996

Portée : articles publicitaires tels que dépliants, circulaires, brochures, prospectus, feuillets ou tout article publicitaire semblable conçu à des fins d'annonce ou de réclame

Spécifie les heures de distribution, l'endroit ou le récipient où l'article publicitaire peut être déposé sur une propriété privée, à moins d'un refus du propriétaire ou de l'occupant du terrain privé (autocollant « Pas de circulaires »)

Précise les montants en cas d'infraction

17 arrondissements ont intégré le contrôle des articles publicitaires dans leur règlement sur la propreté et le civisme

Revenons en 2019 et parlons environnement et solutions

Advenant que la principale modification réglementaire proposée soit adoptée (« opt-in ») , 53 % des répondants affirment qu'ils indiqueraient leur intérêt à recevoir des circulaires. Ce sont plus souvent des gens de 55 ans et plus

en utilisant cette solution, on diminue de pres de 50% le probleme actuel. Et ca va continué a diminuer, parce les jeunes generations, ne vont pas utiliser le Publisac, ils vont utiliser la technologie moderne pour rester informer, de la meme facon que les circulaires se sont modifier depuis les dernieres années: il n'y a plus de coupons a decouper, on a presque tous des cartes de fidélité, et ce souvent direct dans nos téléphones intelligents.

3.2 Utilisation des circulaires par la Ville de Montréal et les arrondissements (suite)

Synthèse de la consultation des services corporatifs de la Ville

Principales méthodes de distribution : Postes Canada et distributeurs privés

Usage des envois postaux : pour informer les citoyens (travaux, renouvellement de permis, taxes, agrile du frêne, consultations publiques, invitation à des événements, programmations culturelles, etc.)

Nombre d'envois : de quelques milliers à 1 000 000 d'envois dans les 12 derniers mois (Info-travaux)

Utilisation du « Publisac » : pour le renouvellement du permis animalier en ligne

Autres modes : lettre d'avis d'imposition (compte de taxes)...

Montréal se doit de (mieux) contrôler la distribution des circulaires, et aussi de mieux gérer ses communications:

Les renouvellement de permis pour chiens et comptes de taxes, peuvent être envoyés par courriel, les informations d'arrondissement via Facebook, etc....

4.1 Considérations environnementales

Impact des circulaires sur la génération des matières résiduelles

Estimation réalisée par le Service de l'environnement

Environ 800 000 circulaires (« Publisacs »)* sont distribuées hebdomadairement

sur l'île de Montréal, soit 41 600 000 par année

Cela représente environ 20 800 tonnes de matières** générées par année :

20 380 tonnes de papier et 416 tonnes de plastique

Équivalent à 4 425 transports par camion collectant 4,7 tonnes de matières

recyclables (impacts sur la circulation, l'émission de GES, nuisance sonore, etc.)

**** Donnée diffusée en décembre 2018 par plusieurs médias***

notamment : La Presse, La Presse canadienne, Le Devoir et Radio-Canada

***** Poids estimé d'une circulaire = 500 g (490 g de papier et 10 g pour le sac de plastique)***

J'espère que nos élus prendrons des décisions radicales pour changer notre mode de consommation actuel et déficient.

**Bien à vous,
Lucie Germain**